

Expérimenter la résidence

Art et transition écologique

Une co-production école supérieure des beaux-arts de Nîmes
– Filature du Mazel – PETR Causses-Cévennes.

Un dispositif destiné aux diplômé·e·s de l'ésban 2018 à 2022.

Le programme « Expérimenter la résidence » de l'ésban, est dédié à l'insertion professionnelle et artistiques de jeunes diplômé·e·s. Il est développé avec différents partenaires du territoire.

La résidence *Art et transition écologique* est conçu en partenariat avec la Filature du Mazel, pôle d'innovation territoriale et le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Causses-Cévennes. Ce programme propose l'accompagnement annuel de deux jeunes artistes diplômé·e·s de l'ésban titulaires du DNSEP portant une problématique en lien avec **la transition écologique**. Il comprend une période de recherche et de production dans le cadre d'une résidence et un temps de restitution.

Les partenaires

→ La **Filature du Mazel** est un tiers lieu situé en Cévennes. Labellisée Pôle d'Innovation territoriale par le Ministère de la culture en 2022, elle développe des actions artistiques et culturelles visant à nourrir et ancrer la politique de transition de son territoire. Appuyée par de solides partenariats (parc national des Cévennes, office national des forêts, laboratoires¹ et associations, etc.), elle cherche à construire et valoriser la place des artistes dans le renouveau sociétal qu'appelle le monde soumis au changement climatique.

→ Le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Causses et Cévennes** est un syndicat mixte créé en 2017 regroupant 36 communes de l'ouest du département du Gard : le Pays Viganais et Causses Aigoual Cévennes. D'un point de vue du climat, ceux-ci ont été identifiés comme un des territoires français les plus exposés aux effets du changement du fait de leurs situations très particulières entre zones de montagne et littoral méditerranéen. La transition du territoire vers un nouveau modèle nécessite donc de faire évoluer les représentations actuelles par la définition d'un nouvel imaginaire collectif et la co-construction de nouveaux récits locaux.

Descriptif du dispositif

Pendant un séjour de cinq semaines, pouvant être sécable en deux parties, chaque artiste expérimentera de manière opérationnelle la résidence artistique dans un lieu déterminé en fonction de la thématique. Il·elle effectuera un travail de recherche et de création accompagné·e par l'équipe de la Filature du Mazel, ses partenaires et ressources de l'espace Causses-Cévennes. Tous les média sont éligibles à cette résidence d'exploration. Les temps de restitution seront organisés en fonction de l'avancée des travaux. Les artistes s'engagent à participer aux réunions, échanges et temps de des restitution proposés. Véhicule et permis B fortement recommandés.

Modalités de candidature

Ce dispositif est ouvert aux diplômé·e·s de l'ésban des années 2018 à 2022.

Contact : Eliette Guine, 07 88 61 42 63

Thématique

Pour l'année 2023-24, les candidat·e·s sont invités à proposer des pistes de travail sur les thématiques suivantes :

- **La relation de l'homme à l'animal / la relation entre les espèces vivantes**
- **La transformation du paysage (avec notamment les questions forestières)**
- **La question de l'eau**
- **Les caractéristiques physiques du changement climatique et la gestion des risques**

La Filature du Mazel peut fournir des éléments bibliographiques pour préparer la résidence.

1. Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE), Centre international en recherche agronomique (CIRAD), Météo-France, Agence de l'eau, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ainsi que le pôle de co-construction scientifique appuyé par l'ONF, le Parc national des Cévennes et les laboratoires volontaires, association TAKH.

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures : 5 avril 2023
- Envoi des dossiers de candidature par mail : 31 mai 2023
- Choix des lauréat·e·s et réponse aux candidat·e·s : fin juin 2022
- Démarrage du dispositif : à partir du 2 octobre 2023
- Restitution ésban - Cévennes : 2024 ; à définir avec les résident·e·s selon les disponibilités des espaces

Jury

Filature du Mazel / ésban / PETR Causses et Cévennes / Invité·e extérieur·e appartenant au champ de l'art contemporain

Dépôt des candidatures

Les dossiers seront transmis par voie numérique à lafilaturedumazel@gmail.com (nous contacter si vous n'avez pas reçu le mail d'accusé de réception) au format d'un seul PDF compressé dont le poids n'excédera pas 8 Mo (Nom-prénom.doc) comprenant :

- Un portfolio et un curriculum vitae
- Une note d'intention présentant au jury ses motivations par rapport aux problématiques choisies et la pertinence de la résidence dans son travail
- Un justificatif de statut permettant l'émission d'une facture

Critères de sélection

Les candidat·e·s doivent être diplômé·e·s d'un DNSEP de l'ésban depuis 5 ans maximum. Pourront être privilégiées les candidatures concernant de jeunes diplômé·e·s n'ayant aucune expérience antérieure de résidence.

Période de résidence

À partir d'octobre 2023, deux séquences de 2 + 3 semaines (octobre et novembre 2023)

Nombre de résident·e·s

Deux diplômé·e sélectionné·e·s par le jury

Les résident·e·s sélectionné·e·s bénéficient

→ Prise en charge par l'ésban :

- **Bourse de 1500 €** brut pour chaque résident·e soumise à précompte mda/agessa si nécessaire, incluant les frais de production, les honoraires, les droits d'auteur ;
- **Soutien de 500 €** par résident·e correspondant aux frais de résidence : frais de transport, aide au logement, etc. sur présentation de justificatifs ;
- **Soutien logistique** (prêt de matériel, etc.) et accompagnement pédagogique.

→ Prise en charge par la Filature du Mazel :

- **Mise à disposition d'un logement et espace de travail sur site**, accompagnement personnalisé, logistique (aide au transport éventuellement) et technique ;
- **Mise à disposition des ateliers et outils de production de la Filature du Mazel** si besoin (captation photo, vidéo et sonore notamment)
- **Communication** (presse, réseaux sociaux, site web) et documentation de l'expérience résidence (compte rendu et évaluation)
- **Organisation des rencontres** avec les professionnel·le·s et le public.